

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Bibliographie. Rapports des changes avariés et des règlements extérieurs

Journal de la société statistique de Paris, tome 53 (1912), p. 217-220

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1912__53_217_0

© Société de statistique de Paris, 1912, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

VI

BIBLIOGRAPHIE

Rapports des changes avariés et des règlements extérieurs, par René THÉRY, docteur en droit, lauréat de la Faculté de Droit de Paris, lauréat du concours général entre les facultés de droit. Paris, 1912.

Parmi les nombreuses questions soulevées par la dépréciation de l'unité monétaire qui a atteint tant d'États étrangers il y a une vingtaine d'années, une des plus ardemment controversées est celle de la répercussion de cet état de choses sur la prospérité économique du pays intéressé, et notamment sur la situation de son commerce extérieur. M. René Théry, dans le très intéressant ouvrage qu'il vient de publier, reprend la discussion à la lumière des faits récents et en la plaçant sur la base la plus large, c'est-à-dire en examinant l'ensemble des éléments de la balance des paiements dans ses rapports avec la dépréciation du change.

Des quatre parties entre lesquelles se divise l'ouvrage, la première traite du rôle des règlements extérieurs dans les origines de la crise des changes; de l'examen des faits, l'auteur conclut que toute balance déficitaire des comptes mène fatalement, tôt ou tard, à la prime de l'or; mais il est des crises de changes qui ne sont point le fait de la balance des comptes; ce sont celles qui ont leur origine, soit dans la dépréciation de l'argent résultant de sa disqualification monétaire, soit dans des émissions excessives de papier-monnaie.

À l'égard de l'action des règlements extérieurs sur les fluctuations des changes, une fois la crise ouverte, on se trouve en présence de deux doctrines: l'une, soutenue par beaucoup d'économistes classiques, voit dans l'excès des émissions de papier la cause unique de la dépréciation de ce papier; l'autre cherche exclusivement dans la balance des comptes la cause déterminante des oscillations du change. M. René Théry démontre que ces deux causes jouent simultanément, et que la balance des paiements exerce, en la circonstance, une influence réelle.

Nous serions, quant à nous, enclins à envisager les choses d'un point de vue plus général. Il nous semble que les deux théories que l'on met en opposition ne sont point si dissemblables. Les causes auxquelles chacune d'elles attribue la prepondérance dans la fixation du change, et qui, en effet, agissent concurremment à cet égard, procèdent toutes deux d'un autre facteur: la relation entre les revenus du pays et ses consommations.

Un pays qui épargne largement a bien des moyens de rectifier une balance des paiements défavorable: développement de l'industrie et des exportations, placements à l'étranger dont les coupons seront eux-mêmes par la suite un article d'exportation, rachat de ses propres titres placés au dehors, et, par là, réduction des intérêts annuels à payer, etc. La plupart de ces moyens d'action manquent au pays dont les consommations, d'une façon permanente, dépassent les revenus et le déficit de la balance des paiements y devient facilement chronique. La situation d'un tel pays se révèle d'ailleurs le plus souvent par un indice facile à évaluer: le déficit du budget de l'État; l'État, qui est le plus grand débiteur et le plus grand créancier du pays, est aussi le moins porté à l'économie. Dans un pays à épargne insuffisante, il est fréquent de voir le déficit budgétaire s'établir en permanence. L'appauvrissement du pays se traduit par l'accroissement de la dette publi-

que ; comme ce n'est pas à l'intérieur de ce pays appauvri qu'on peut commodément placer des titres de rente, on emprunte à l'étranger, et le service de ces emprunts achève de rompre l'équilibre de la balance des paiements. Ou bien, chose plus grave encore, l'emprunt se fait à l'intérieur sous la forme si commode et si dangereuse d'émission de billets, soit par l'État lui-même, soit par l'intermédiaire d'une banque d'émission trop complaisante, et nous arrivons ainsi à la seconde des causes apparentes de la dépréciation du change : l'excès des émissions de papier-monnaie, gagé uniquement sur le crédit de l'État.

Aussi peut-on dire d'une façon générale que la dépréciation du change est en relation étroite avec une mauvaise situation des finances publiques, et cela parce que celle-ci révèle, dans l'ensemble du pays, le déséquilibre entre les revenus et les consommations.

Revenons au compte rendu de l'ouvrage de M. René Théry. A leur tour, les changes erratiques sont capables de réagir sur la balance des paiements ; l'auteur soutient cette thèse que la dépréciation du change constitue un excitant favorable au développement économique du pays, au point de contribuer puissamment à rétablir l'équilibre de la balance des comptes, ce qui facilite le retour à une monnaie saine, tout en donnant à l'économie nationale une impulsion qui peut encore agir pendant de longues années, même une fois la prime de l'or disparue.

Dans un dernier chapitre, l'auteur examine les procédés employés par divers États en vue d'une restauration monétaire ; il combat notamment, et selon nous avec beaucoup de raison, cette assertion de Conant que la stabilisation du change par l'établissement du *gold exchange standard* peut s'obtenir et se maintenir, même en présence d'une balance des paiements constamment défavorable.

De l'ensemble des faits observés « on est en droit de conclure que lorsqu'une politique, qui n'a pas besoin d'être géniale mais doit simplement rester prudente et raisonnable, n'entrave pas l'action, sur les règlements extérieurs, des changes erratiques et sait assurer le retour à la parité (ancienne ou nouvelle) du numéraire déprécié, la crise des changes a constitué un stimulant désagréable mais énergique, un tonique amer mais efficace ».

C'est sur cette conclusion réconfortante que se termine l'ouvrage, qui décèle chez son auteur de très précieuses qualités ; la méthode inductive y est employée avec beaucoup de précision et les résultats exposés avec grande clarté. Nous n'avons pas lieu d'être surpris de rencontrer dans l'œuvre de M. René Théry l'écho des idées dont son père, notre éminent collègue M. Edmond Théry, a toujours été l'ardent et puissant défenseur ; mais à cet écho se mêle une note bien personnelle ; l'obtenir n'était pas la moindre difficulté de l'entreprise à laquelle s'est voué l'auteur ; félicitons-le d'y avoir réussi et saluons l'entrée dans la carrière d'un jeune économiste dont les heureux débuts font entrevoir l'avenir brillant.

G. R.

*
* *

Recensement général des lettrés et des illettrés de Roumanie en l'année 1909

C'est sous ce titre que le gouvernement roumain résume le développement historique et donne une statistique de l'enseignement primaire dans le royaume danubien. L'organisation de cet enseignement y est évidemment chose contemporaine : elle coïncide avec la naissance même de l'État roumain moderne à titre de principauté d'abord, puis de royaume. La première loi organique de l'enseignement primaire date, en effet, de 1864 ; elle établit la gratuité de l'école publique et l'obligation pour chaque commune d'avoir une école mixte, les communes importantes étant seules astreintes à entretenir des écoles pour chaque sexe ; enfin, les dépenses étant partagées entre l'État et les municipalités. Cette loi trouvait l'instruction populaire dans le plus misérable état. Dans l'ensemble des deux principautés, il y avait alors environ 2.000 écoles primaires rurales avec 62.000 élèves, dont seulement 473 filles ! Les villes comptaient 165 écoles avec 23.200 élèves,

dont 6.300 filles. Au total, l'instruction populaire représentait, dans le budget national, un peu moins de 1.800.000 francs.

La loi de 1864 était donc nécessaire pour remédier à une telle situation; elle ne produisit pas cependant les résultats qu'on en avait espérés. Cela tenait au peu de vigilance des autorités, à l'indifférence des familles, à la parcimonie de l'État et des communes, à la médiocrité ou à la pénurie du personnel enseignant, du reste, trop faiblement rémunéré. En 1885, sur 357.000 enfants en âge scolaire (de 7 à 12 ans), parmi la population rurale, 83.000 à peine, dont 10.300 filles, fréquentaient l'école; ce n'était guère que le quart du total. Parmi les recrues, les quatre cinquièmes étaient totalement illettrés. Dans les villes, il est vrai, la situation était meilleure; sur les 95.000 enfants en âge scolaire, les écoles en recevaient 44.000 dont 16.200 filles, soit 46,2 % du total. En résumé, une réorganisation s'imposait si l'on voulait vraiment établir l'enseignement primaire public.

Cette réforme a fait l'objet d'une série de lois votées de 1886 à 1901. Elles ont eu pour but d'assurer la fréquentation scolaire en punissant d'amende les parents négligents, la création d'une caisse des écoles pour venir en aide aux indigents; elles ont augmenté les dépenses de l'État, devenu le grand moteur de l'instruction populaire; enfin, elles ont créé des écoles normales pour le recrutement des instituteurs et institutrices, dont les traitements ont été augmentés et l'avancement garanti. L'État, qui ne dépensait que 4.200.000 francs pour le personnel enseignant en 1886, dépense aujourd'hui 13.300.000 francs. L'instituteur n'est pas seulement un fonctionnaire, mais un véritable représentant de la nationalité roumaine, travaillant à unir par l'école les éléments parfois disparates du pays. Le ministre qui a été l'ouvrier de la réforme scolaire, M. Spîru Haret, n'a-t-il pas écrit cette parole : « C'est dans l'école que s'élève au plus haut degré l'idée de l'État roumain » ?

La réorganisation scolaire a été suivie d'un incontestable progrès. Le nombre des écoles primaires rurales, qui était de 2.670 en 1886, est, aujourd'hui (1910), de 4.700 avec 6.460 maîtres et maîtresses au lieu de 2.730. Elles sont fréquentées par 504.000 élèves au lieu de 95.000 il y a vingt-cinq ans. Parmi cette population scolaire, on compte maintenant 170.000 filles au lieu de 12.400 en 1886, soit une proportion de 34 au lieu de 12,7 %. Dans les villes où le progrès était déjà sensible, le nombre des écoles passe de 288 à 378 avec 1.324 maîtres au lieu de 900 et 80.600 élèves au lieu de 44.000, et les filles y représentent 42,5 % de la population scolaire. De plus, il y a dans les villes des écoles privées au nombre de 260, fréquentées par 24.700 élèves.

Quelle a été l'influence de la législation scolaire nouvelle sur l'instruction populaire ? Elle a été aussi rapide qu'heureuse. Dans l'espace de dix ans seulement, de 1899 à 1909, la proportion des illettrés au total de la population (enfants au-dessous de sept ans non compris) s'est abaissée de 78 à 60 % et de 84 à 65 % dans la population rurale seule. Dans le total de la population, 54 % des hommes savent lire et écrire et 23 % des femmes. Au point de vue des nationalités, la proportion des « lettrés » est de 38 % chez les Roumains et de 62 % chez les étrangers. Ceux-ci, en effet, habitent surtout les villes où la fréquentation scolaire est plus facile. En effet, parmi la population urbaine seule, la proportion des lettrés est peu inférieure à celle des étrangers : 62,9 % contre 65,8 % : elle est même un peu supérieure pour les hommes : 73 contre 72,7 %. Dans la population rurale, les illettrés forment encore la moitié de la population mâle et plus des quatre cinquièmes de la population féminine (82,6 %). Il y a, comme on voit, encore beaucoup à faire pour mettre l'enseignement populaire roumain au niveau de nos pays occidentaux; mais le progrès marche et c'est déjà beaucoup. Nous avons dit plus haut qu'en 1885, plus de 80 % des recrues ne savaient ni lire ni écrire; or, cette proportion n'est plus que de 41 % aujourd'hui.

P. M.

*
* *

Les instruments modernes de la politique étrangère. Les emprunts d'État, par le comte DE SAINT-MAURICE. Bibliothèque des sciences économiques et sociales. Paris. Un vol. in-8, 405 pages, 16 francs.

Notre collègue, le comte de Saint-Maurice, vient de publier le premier volume d'une

étude magistrale sur les emprunts que les États étrangers contractent en France et sur les moyens d'action que ces opérations offrent au ministre des Affaires étrangères pour appuyer la politique française à l'extérieur. C'est une œuvre d'une portée considérable et d'une documentation extrêmement riche. L'auteur y examine le rôle de la France comme banquier du monde : il indique ses disponibilités, l'organisation de son crédit, il fait l'histoire de ses relations financières avec les autres nations et expose sous l'empire de quelle législation, et sous quelles conditions de fait, un emprunt d'État étranger se réalise sur le marché français. Enfin, l'auteur examine les garanties financières qu'offre chacun des États qui ont eu recours aux capitaux français et, sous cette forme, son ouvrage présente la monographie économique de toutes les puissances, puisque toutes, plus ou moins, se sont adressées à notre épargne. Le premier volume contient, à ce point de vue, l'étude documentée de la Russie, du Danemark, de la Finlande, de la Norvège et de la Suède, avec l'historique de chacun des emprunts que ces États ont émis en France. Les trois autres volumes à paraître seront consacrés aux autres puissances : le tout formera ainsi une sorte de géographie financière universelle du plan le plus original et de la documentation la plus scientifique.

C'est là une œuvre considérable : elle intéresse à la fois les diplomates, les porteurs français de fonds d'États étrangers et tous ceux qui ont le désir de suivre l'évolution de notre puissance nationale vers la suprématie financière.

A. B.
